

# Bulletin provincial



N° 22

2016

29 NOVEMBRE

## SOMMAIRE

	<i>Page</i>
<b>TUTELLE ADMINISTRATIVE</b>	
<b>FABRIQUES D'ÉGLISES</b>	
- Arrêté de M. le Gouverneur en date du 22 septembre 2016 approuvant la délibération du Conseil d'administration de l'Église protestante de FARCIENNES relative au compte 2015.	486
<b>PATRIMOINE</b>	
- Arrêté de M. le Gouverneur en date du 20 septembre 2016 approuvant la délibération du Conseil communal de BELOEIL relative au principe d'extension du cimetière moyennant le respect des conditions et remarques émises par la Direction générale opérationnel de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement.	486
<b>MARCHES PUBLICS</b>	
- Arrêté de M. le Gouverneur en date du 5 octobre 2016 approuvant les délibérations du Conseil communal de COMINES-WARNETON relatives aux choix, comme modes de passation de marchés, les procédures négociées directe avec publicité et sans publicité pour les travaux à l'ancien Hôtel de WARNETON.	487
- Arrêté de M. le Gouverneur en date du 18 octobre 2016 approuvant la délibération du Conseil communal de COMINES-WARNETON relative au choix, comme mode de passation de marchés, la procédure négociée directe avec publicité dans le cadre de l'étude sur les inondations.	488

\*\*\*\*\*

Service public de Wallonie  
DG05-FIN-FE-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/FIN/FE/Pluri/EPUB Farciennes/Co2015/TS

## **FINANCES**

—

Objet : Eglise protestante de FARCIENNES – Délibération du 31 mars 2016 – Approbation

### **Fabrique d'église**

—

Par arrêté du 22 septembre 2016, j'ai décidé d'approuver la délibération du 31 mars 2016 par laquelle le Conseil d'administration de l'église protestante de FARCIENNES a arrêté le compte 2015.

Mons, le 29 septembre 2016

*Le Gouverneur,*  
*(s) Tommy LECLERCQ*

---

Service public de Wallonie  
DG05-PMP-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/51008/2016/CIM-Beloeil-001

## **PATRIMOINE**

—

Objet : Conseil communal de BELOEIL – Délibération du 25 mai 2016 – Approbation

### **Conseil communal**

—

Par arrêté du 20 septembre 2016, j'ai décidé d'approuver la délibération du 25 mai 2016 par laquelle le Conseil communal de BELOEIL a adopté le principe de l'extension du cimetière de BELOEIL, moyennant le respect des remarques et conditions émises par la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, telles que reprises dans le préambule du présent arrêté.

Mons, le 29 septembre 2016

*Le Gouverneur,*  
*(s) Tommy LECLERCQ*

Service public de Wallonie  
DG05-PMP-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/54010/2016/MP-7780-153-01  
7780-153-02 ; 7780-153-03 ; 7780-153-04

## **Marchés publics**

—

Objet : Conseil communal de COMINES-WARNETON – Délibérations du 15 février 2016 – Approbation

## **Conseil communal**

—

Par arrêté du 5 octobre 2016, j'ai décidé d'approuver les délibérations du 15 février 2016 par laquelle le Conseil communal de COMINES-WARNETON choisit, comme modes de passation des marchés de travaux relatifs à la rénovation, restructuration ou extension de l'ancien hôtel de WARNETON, la procédure négociée directe avec publicité pour les lots 1, 2 et 4 ; la procédure négociée sans publicité pour le lot 3, et fixe les conditions de cette entreprise, dont le coût total est estimé à 411.740,36 € HTVA.

Mons, le 5 octobre 2016

*Le Gouverneur,*

*(s) Tommy LECLERCQ*

Service public de Wallonie  
DG05-PMP-Direction du Hainaut  
Dossier n° 050004/54010/2016/MP-7780-011-02

### **Marchés publics**

—

Objet : Conseil communal de COMINES-WARNETON – Délibération du 27 juin 2016 – Approbation

### **Conseil communal**

—

Par arrêté du 18 octobre 2016, j'ai décidé d'approuver la délibération du 27 juin 2016 par laquelle le Conseil communal de COMINES-WARNETON choisit, comme mode de passation du marché de travaux à effectuer dans le cadre de l'étude sur les inondations, la procédure négociée directe avec publicité, et fixe les conditions de cette entreprise, dont le coût est estimé à 555.298,77 € TVAC.

Mons, le 18 octobre 2016

*Le Gouverneur,*  
*(s) Tommy LECLERCQ*